

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES : INSTALLATION DE PIEGES SUR LA COMMUNE

Afin de limiter la prolifération des frelons asiatiques, des pièges vont être installés sur le domaine communal.

Modalités d'installation :

- Les pièges seront positionnés dans des arbres à une hauteur de 2 à 2,5 mètres.
- L'appât sera composé de :
 - o ¼ de sirop de grenadine
 - o ½ de bière brune
 - o ¼ de vin blanc (pour repousser les abeilles)
- Le mélange sera renouvelé tous les 15 jours.
- La campagne débutera début avril et se terminera début juin.

Emplacements des pièges :

- Rond-point de la Croix des Maltotiers,
- Placette rue de l'Elorn,
- Chemin piéton le long de la D32 (depuis le rond-point du Canik),
- Ancienne voie ferrée (côté station d'épuration),
- Ancienne voie ferrée (sous le quartier du Canik),
- Allée du Canik Ar Haro,
- Terrain de Coatquelfen,
- Aire sablée route de la gare,
- Hangar ville « Metalfi »,
- Hangar ville Fromeur,
- Avenue de Coatmez,
- Chemin piéton – terrain de rugby Ty Guen,
- Rond-point de Kerhuella,
- Rue Paul Cézanne (espace vert),
- Chemin piéton rue de Kerven,
- Rond-point du Moulin aux Prêtres,
- Square de l'allée de la Croix,
- Aire sablée du Clair Logis,
- Square Loussot,
- Caserne des pompiers,
- Impasse Sant Alar,
- Fontaine Saint-Thivisiau,
- Vallée du Lapid (au-dessus des terrains de tennis),
- Rue Roland Garros / rue Védrières (espace vert),
- Avenue de la Libération (carrefour rue Y. d'Argent),
- Rue Bayard,
- Rue de Keravel (talus – chemin piéton),
- Rue Tristan Corbière,

- Terrain de Tiez Nevez (haut du terrain d'entraînement),
- MLC,
- Espace vert rue Weygand (près du cimetière),
- Rue des Cols Verts (talus – allée de la Croix),
- Rond-point du Drennec,
- Étang Billon,
- Rond-point de Lestrevignon,
- Dépôt ST,
- École de musique (Le Verger).

Merci de votre vigilance et de ne pas manipuler les dispositifs.

Ensemble, agissons pour protéger la biodiversité et limiter les nuisances !